

BULLETIN D'INFORMATION

Nouveau site !
www.mairie-ardin.fr

JANVIER 2020



www.facebook.com/communeardin

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8 h 30 - 12 h - Mardi 8 h 30 - 12 h - Mercredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h - Vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Vous pouvez rencontrer vos élus, Maire et Adjoints, sur rendez-vous.
Appelez le 05 49 04 30 09





Mes chers concitoyens,

Le bulletin municipal, comme chaque année, a vocation à présenter les réalisations de l'année écoulée et à mettre en perspective l'action à venir.

Néanmoins, 2020 ouvrira une ère nouvelle puisqu'un nouveau conseil municipal aura la charge des affaires à compter des élections du mois de mars.

2019 illustre un principe : La vie municipale ne manque pas de sel ! Les adaptations de l'action sont fréquentes et nécessaires et elles ne sont pas toujours lisibles et compréhensibles vues de l'extérieur...

Si un sujet éclaire parfaitement ce problème, c'est bien celui de l'assainissement collectif du bourg d'Ardin.

Après bien des années d'attente et d'hésitation, nous avons enfin trouvé la structure capable de le réaliser et d'en supporter la charge d'investissement. Le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) à qui nous avons transféré la compétence, a réuni les subventions nécessaires à la conduite du projet.

Pour les habitants concernés c'est un évènement majeur. Il va leur apporter la sérénité et la conformité exigées par la loi. Certaines maisons du bourg, quasi abandonnées, vont pouvoir à nouveau être habitées.

C'est donc porteur de cette bonne nouvelle que nous avons communiqué avec les riverains et que nous avons organisé une réunion publique pour présenter le calendrier du chantier.

C'était sans compter un énième rebondissement ! Le bourg d'Ardin est une zone archéologique sensible. Au dernier moment, trois jours avant la fin du délai de 3 mois dont disposait l'État pour faire connaître son avis, le recrutement d'un bureau d'études hautement spécialisé a été requis.

Cette nouvelle procédure - appel d'offres, attribution d'un marché public - entraîne de nouveaux délais. Si le chantier de la future station d'épuration a bien commencé début novembre près du pont,

sur l'ancien délaissé de la RD 745, les travaux de voirie ne pourront commencer qu'au printemps !

Toutefois, les calendriers sont aussi parfois parfaitement respectés ; ce fut le cas des travaux de sécurité routière réalisés sur la commune.

La sécurité routière est un enjeu majeur et chacun est d'accord pour dire qu'il ne faut pas attendre les accidents graves pour réagir. C'est au niveau des solutions que les choses se compliquent généralement un peu... Nous avons tous une âme d'ingénieur qui sommeille en nous et nous avons donc tous « la solution » ; le problème c'est qu'il y a autant de solutions que de personnes interrogées.

Alors les élus que nous sommes se tournent vers ceux dont c'est le métier, ceux qui ont du recul, de l'expérience : bureau d'études spécialisées, technicien de la voirie au Conseil départemental, puisque la majeure partie des aménagements se trouve sur des voies départementales.

Le projet ardinois est fait pour réduire la vitesse. Il devait pouvoir être réalisé avec les moyens de la commune, sans emprunt nouveau ; c'est chose faite en bonne partie.

Il y a aussi dans la vie municipale le bonheur d'accompagner le dynamisme de nos associations. Après les investissements portés sur le terrain d'entraînement de foot, la commune a fait le choix de développer les infrastructures du tir à l'arc. Elles se sont enrichies d'un « Jardin d'arc » lieu de tradition médiévale. Comme bien souvent en notre beau village d'Ardin, les matériaux ont été payés par la commune et la réalisation portée par les archers eux-mêmes.

J'espère que ce bulletin vous apportera le complément d'information que vous attendiez et qu'il vous permettra également de raviver quelques beaux souvenirs.

Bonne année à tous.

Votre maire, Jean-Pierre Rimbeau

VOIRIE 48 800 €

La commission voirie a choisi de porter l'essentiel de l'effort budgétaire sur la route qui relie Mortay au village du Soucier. Cette route est construite sur un terrain argileux. En fonction des aléas climatiques, elle se déforme énormément et l'enrobé d'origine se fissure.

Plus souple en utilisation et moins onéreux, le « tri-couches » est la solution technique qui a été re-

tenue cette année même si sa durée de vie est inférieure à l'enrobé.

Coût : 42 000 €

Une couche de propreté a été également réalisée sur la voirie du lotissement de « St Goard ». La voirie définitive ne sera, elle, terminée qu'après la vente de la dernière parcelle disponible.

Coût : 6 800 €

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 170 000 €

Les habitants se sont mobilisés de façon unanime pour prévenir les drames de la route. Aussi la commune d'Ardin, s'est lancée dans un programme de sécurité routière. Il est apparu, comme priorité, de « casser » la vitesse excessive des automobilistes dans les traversées du bourg et des villages.

Les aménagements routiers ont deux caractéris-

tiques majeures : ils sont toujours gênants, sinon ils ne servent à rien et ils sont vite très onéreux.

Le choix retenu par le conseil municipal a permis de traiter de nombreux points potentiellement accidentogènes en veillant à rester dans une enveloppe financière raisonnable.

BÂTIMENTS 16 000 €

Agence postale : le bureau de poste a été entièrement « relooké » et modernisé. Le mobilier a été changé, une installation accessible aux personnes à mobilité réduite a été installée ainsi qu'une borne interactive.

Cout : 12 000 € payé par la commune et remboursable à moitié par la poste.

A l'extérieur, une rampe d'accès permet désormais un accès fauteuil.

Cout : 4 000 €

**VIDÉOSURVEILLANCE**

Après bien des hésitations, mais contraints par le manque de civisme de certains, un programme de vidéosurveillance est en cours de développement sur les points les plus sensibles de la commune, afin de sécuriser les principales installations publiques et surveiller la propreté des points d'apports volontaires.

La dernière installation a été posée au « TRAM ». Il devenait intolérable de mobiliser 2 employés, chaque semaine, pendant une 1/2 journée pour évacuer les immondices abandonnées au pied des containers. Le conseil municipal ayant de surcroît voté le principe d'une amende de 150€ pour les contrevenants, nous sommes déterminés à faire respecter la propreté et le respect de ces lieux.

Coût : location annuelle de 1 500 €.

CONTRIBUTIONS ARTISTIQUES

Trois artistes se sont intéressés à l'église Notre Dame depuis les travaux de réhabilitation de l'édifice.

2 œuvres en 2018 :

- un bénitier sculpté, par l'artiste Mireille Cornu, dans un bloc de marbre récupéré dans la carrière de « la Marbrière » à la Villedé,
- un magnifique coq fabriqué, par Jean-Marie Arnault, pour orner le clocher de l'église,

et cette année :

- un chemin de croix contemporain a été réalisé par Catherine Bonnefond,

Nous remercions vivement ces trois artistes pour leur contribution. Ces objets augmentent encore l'attrait de l'édifice.



ÉCOLES

A la rentrée 2019, les écoles d'Ardin accueillent 110 élèves : 45 pour les 2 classes de l'école maternelle du Val d'Autize et 65 élèves pour les 3 classes de l'école élémentaire Albert Servant. La première inscription à l'école se fait en Mairie, vous devez vous présenter avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant, puis l'école valide l'inscription lors des journées portes ouvertes au mois de mai.



ÉCOLE MATERNELLE DU VAL D'AUTIZE

L'année 2018-2019, les petits de la maternelle ont travaillé sur le thème des aliments transformés ; ce fut l'occasion d'organiser plusieurs sorties pédagogiques.

En mars, toute l'école a visité l'atelier du chocolat de Foussais-Payré. Les élèves ont eu la chance de fabriquer des mendiants et des sucettes et de découvrir les origines du chocolat. Une visite très instructive et gourmande !



- En mai, M. et M^{me} Albert ont fait visiter aux enfants, leur exploitation qui compte environ 90 chèvres. Les chevreaux et le bouc ont particulièrement amusé les petits. Ils ont aussi visité la salle de traite et bien sûr, ils ne sont pas repartis sans avoir dégusté différents fromages de chèvre plus ou moins affinés ; un régal ! Merci beaucoup pour cet accueil très chaleureux et très instructif.



- En fin d'année, c'est au « Jardin des sens » de Cou-tières où toute l'école a débarqué pour une journée placée sous les signes des 5 sens. Des ateliers, autour de l'ouïe, du toucher, du goût, de l'odorat et de la vue, ont été proposés aux enfants très réceptifs aux différentes activités.





- Et bien sûr, comme chaque année au mois d'avril, les maîtresses ont ouvert les portes de leur école aux parents lors de la « semaine de la Maternelle ». A cette occasion, ils ont découvert toute la richesse des apprentissages en participant à différents ateliers tout au long de la matinée avec leur enfant : motricité, cuisine, jeux de construction, jardinage, bacs de manipulation, jeux de société, arts visuels au programme sur 2 matinées.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERT SERVANT

« Fresque citoyenne »

Au vu de la rénovation des façades de l'école, toutes les classes ont participé à un projet de fresque mettant en avant le thème du respect et de la citoyenneté. Les élèves ont bénéficié de plusieurs interventions de Cathy DUVALS, artiste plasticienne et le projet a pris fin au mois de juin par un vernissage.

Ce projet a été pris en charge financièrement par l'Association des Parents d'Élèves, la Mairie et la coopérative scolaire de l'école.

Le résultat est magnifique et les parents, comme les enfants, apprécient de fréquenter une école colorée, vivante et empreinte d'une ambiance bucolique et poétique.

L'opération a mobilisé l'équipe des employés municipaux pour l'installation des éléments peints sur la façade des classes.



« Sport scolaire avec l'USEP »

Tous les élèves de l'école élémentaire sont licenciés à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. C'est l'occasion de rencontrer les enfants des autres écoles et de pratiquer des activités différentes : basket, sécurité routière, athlétisme, golf, volley-ball...

L'Association des Parents d'élèves a entièrement subventionné l'adhésion des élèves et de l'école.



Toutes les informations concernant les deux écoles sont à retrouver sur le site :
<http://sites79.ac-poitiers.fr/ardin>

DÉMOGRAPHIE 2019



14 Naissances

11 février 2019 BROSSARD Lola
 16 février 2019 VILLAIN Timéo
 2 mars 2019 MOUSSET Ninon
 14 mars 2019 BROSSARD Maé
 11 mai 2019 LABBÉ Zoé
 11 mai 2019 LABBÉ Mathis
 18 mai 2019 POIGNANT Erwan
 26 juillet 2019 AUBIN Louis
 26 août 2019 FLEURIOT Alessio
 3 octobre 2019 BABIN Solène
 15 octobre 2019 COUTANT Laure
 30 octobre 2019 BLAUD Marius
 31 octobre 2019 BENOIST Anaé
 9 novembre 2019 CHARRON Méline

13 Décès

21 janvier 2019 CLAVERANNE, épouse BONNEAU Michèle
 27 janvier 2019 GIRAUD Raymond
 17 mars 2019 DELBOIS Joseph
 17 mars 2019 AUGER, veuve VILLAIN Bernadette
 6 avril 2019 SOULET Roger
 25 avril 2019 GIRARDIN, épouse LAFFITTE REVAUGER Natacha
 27 avril 2019 BEAUPEU Eric
 9 mai 2019 LATOUCHE, veuve FAUGER Huguette
 15 juillet 2019 BOUCHER, épouse BERNAUDEAU Anne
 10 août 2019 BOURDEAU, épouse POUZINEAU Nathalie
 7 septembre 2019 DELUMEAU Quentin
 3 novembre 2019 POT René
 22 décembre 2019 ... MARTIAL Didier

3 Mariages

18 mai 2019 BERNARD Christophe et RIVIERE Sabrina
 3 août 2019 BELY Mathieu et CLÉMENT Elodie
 14 septembre 2019 CARDINAULT Olivier et BELY Audrey

1 Pacs

11 décembre 2019 TENDRON Tony et BIRE Alexia

Horaires d'ouverture de la déchetterie

05 49 04 32 68



	Horaires d'été (avril à septembre)	Horaires d'hiver (octobre à mars)
Lundi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 19 h	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h / 14 h - 19 h	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

Dates du ramassage des « Monstres »
 Les lundis 3 février, 6 avril, 8 juin, 3 août,
 5 octobre, 7 décembre

**Merci de bien vouloir s'inscrire au secrétariat
de Mairie avant la date du ramassage**

Tarifs de la Cantine Scolaire

Repas

Enfants des écoles maternelles
 + classe de CP 2,52 €
 Enfants des classes
 de CE1 à CM2 2,62 €

Adultes

(instituteurs, stagiaires, intervenants...) 3,62 €
 Pique-nique
 Enfants 3,05 €
 Adultes 4,00 €

Ouverture agence Postale

L'agence communale Postale est ouverte du
 lundi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h.
 Cathy Poussard se tient à votre disposition.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DU CHAILLOT



Année 2021 - 2022

Délibération du Conseil Municipal
en date du 9 décembre 2019

	Associations d'Ardin		Particuliers domiciliés ou payant un impôt sur la commune	Particuliers et Associations hors commune
	Manifestations à but non lucratif ou culturel	Manifestations à but lucratif		
Forfait annuel pour l'ass. de Amis Réunis	378,00 €			
Grande Salle	63,00 €	125,50 €	152,50 €	230,50 €
Petite Salle	40,00 €	79,50 €	102,00 €	150,50 €
Grande Salle + Petite salle	103,00 €	205,00 €	254,50 €	381,00 €
Cuisines	40,00 €	79,50 €	102,00 €	117,50 €
Vaisselle (par personne)	0,58 €	0,58 €	0,58 €	0,58 €
Laverie	40,00 €	80,50 €	80,50 €	105,00 €

ÉCOLES : Les manifestations pour les écoles publiques (fêtes de Noël et de fin d'année) sont gratuites.

LOCATIONS RÉPÉTITIVES : Un tarif spécial sera établi par le Conseil Municipal pour les locations annuelles.

RÉPÉTITIONS : Les salles seront utilisées gratuitement pour les séances nécessaires aux répétitions (uniquement les séances culturelles).

SCÈNE : Une avancée de scène est mise à la disposition des usagers. En faire la demande lors de la location.

LOCATION DE LA VAISSELLE : Lorsque le montant de la lo-

cation de la vaisselle ne couvre pas celui de la location de la laverie, il vous sera facturé uniquement le montant de la location de la laverie.

EAU/ÉLECTRICITÉ/CHAUFFAGE : Les consommations sont comprises dans le montant des locations indiqué ci-dessus.

LOCATIONS EN SEMAINE : Du lundi au jeudi compris, sauf jours fériés, le montant des locations, uniquement pour les salles, sera diminué de 50%.

Liste du matériel mis à disposition gratuite des associations

Par la commune :

- un podium mobile (6 m x 5 m),
- une sono portative,
- un ensemble de toilettes mobiles (4 cabines avec chasse d'eau sur remorque avec cuve de récupération des eaux usées (2 000 l)),
- des tables et des bancs d'extérieur (100 places assises),
- un parquet pour danser.

Par la Communauté de communes :

- des panneaux de signalisation,
- des barrières de sécurité,
- des grilles d'exposition,

Par le SIVOM :

- 2 tivolis.

Inscriptions sur la liste électorale



L'année 2020 est une année d'élections municipales. L'équipe sortante gère les projets déjà engagés mais n'est pas fondée à initier de nouvelles opérations. Quant à l'équipe nouvelle, il faut qu'elle prenne ses marques.

MAM : En 2020, le projet de Maison d'Assistantes Maternelles va être finalisé et les premiers enfants pourront y être accueillis. Ce projet est absolument vital pour l'avenir de notre commune et pour son attractivité.

Centre bourg : Après les importants travaux de voirie liés à l'assainissement collectif et à la réfection du service d'eau, l'équipe municipale actuelle souhaite fournir à la future équipe en charge des affaires, une étude sur l'embellissement et la sécurisation du centre bourg. Il est aujourd'hui prématuré de faire des pronostics sur la réalisation d'un tel projet tant sur le nombre d'années pour le conduire que sur le financement.

Assainissement :

Du rêve à la réalité ! Après bien des hésitations, après bien des incertitudes, après bien des retards, l'assainissement collectif du bourg d'Ardin est enfin engagé...

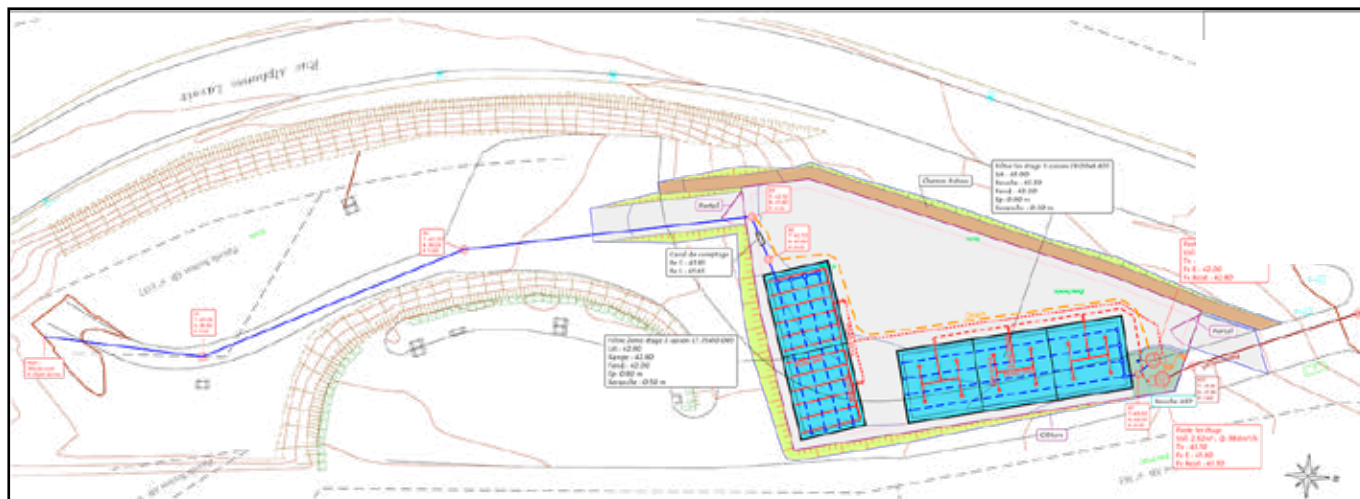
Le projet est porté par le syndicat Mixte des eaux de gâtine. Il représente un effort financier de 650 000 € pour les travaux, auxquels il convient d'ajouter 125 000 € pour les fouilles archéologiques. Les travaux doivent s'étaler sur plus de six mois.

Des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'évolution des travaux pour que les commerces et les écoles restent accessibles dans les meilleures conditions.

Garderie : Une étude est d'ores et déjà initiée pour un agrandissement ou une relocalisation de la garderie périscolaire. En effet ce service est victime de son succès : excellentes prestations, moins de chômage, nouveaux horaires de classe...

Aujourd'hui, les locaux de la rue Tonnet ne sont plus en mesure d'accueillir les 50 enfants qui fréquentent le centre. Nous sommes obligés de mobiliser des salles de classe pour loger tout le monde.

L'analyse des solutions envisageables, éclairée par l'incidence financière, va déterminer le choix de cet investissement structurant.



Plan Station d'Épuration

SALON D'HIVER

9 et 10 février : un salon convivial, très riche en qualité et diversité d'artistes.



Peintres enfants



CM1 - CM2



CE1 - CE2



Frédéric ROLOF



Michel CLISSON



Geneviève GAUTHIER



GART



Jean-Christophe LABRUE



ROMA



Christiane GILBERT



Roselyne MONTASSIER



Shelleigh OCIO

DES CONCERTS ET DES ANIMATIONS EN NOMBRE ET EN QUALITÉ

Animations autour des fontaines

Le 17 mai : le concert de la Lyre ardinoise a eu lieu à Grignon et les spectateurs ont pu apprécier une démonstration de rock par l'association Ard'1 2 3 DANSEZ.



Le 14 juin : Théâtre à la Bressonnière : dans ce cadre bucolique, les troupes de théâtre d'Ardin et Faye sur Ardin ont dévoilé leur programme « l'école part en sketches »



PUBLICATION

Les éditions « Flammarion » viennent de publier un ouvrage intitulé : « L'art à ciel ouvert ». Dans cet ouvrage, 2 pages sont consacrées aux vitraux de l'église d'ARDIN.



Concerts

7 juin : Concert de musique variée instrumentale avec AMATINI – ADAGIO



21 juin : fête de la musique animée par « Fast Laundry Machine avec un interlude du Centre musical de Val de Gâtine et « les Belous ».

9 juillet : concert de musique classique avec l'orchestre philharmonique de SEVILLE dans le cadre des Eurochestries



16 août : soirée du patrimoine avec les « Trilli Ladies et Dandies » s'inspirant de grandes figures musicales des années 30 à 60, oscillant entre un swing endiablé et les harmonies suaves et nostalgiques d'une époque passée, cinq artistes qui nous ont offert une parenthèse musicale en plein cœur du jazz américain.



Intervillages 2019 (projet intercommunal)

Après un an et demi de travail et de préparation, les premiers jeux inter communes ont eu lieu le samedi 31/08/2019 à Coulonges.

Une association a été créée afin d'organiser cette manifestation sous le nom de "GATINE AUTIZE EVÉNEMENT".

11 communes ont participé formant 9 équipes :
(Ardin, Béceleuf, Faye sur Ardin, St Laurs, St Maixent de Beugné, Le Busseau / La Chapelle Thireuil,

Fenioux / Le Beugnon et St Pompain)

Du jeudi matin au dimanche soir, 240 bénévoles se sont affairés à mettre en place, servir, nettoyer et ranger.

Une équipe, représentant nos couleurs « jaune » le temps d'un week-end, composée d'âge et de sexe différents a été formée.

Plusieurs réunions et échauffements ont permis d'apprendre aux membres âgés de 9 à 57ans, à se connaître, cela a permis d'instaurer une ambiance chaleureuse, amicale et conviviale.

Le samedi matin, rdv à 8 h à Coulonges afin de défilé dans les rues avec comme mascotte « la galipote géante » repeinte en jaune pour l'occasion, les épreuves ont pu commencer et les équipes s'affronter :

- Le tir à la corde, la poussée de bottes de paille, le relais de seaux d'eau, la course de brouettes, le questionnaire, le ventriglisse, le jeu de la pelle-teuse, le mur des champions.

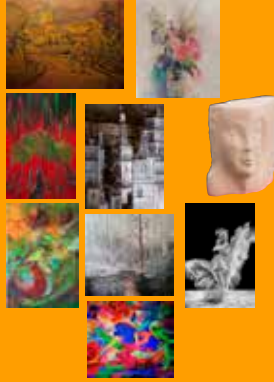
Notre équipe, avec leur capitaine coach « Philippe » a fini au pied du podium à la 4^e place de ces premiers jeux qui ont été une belle réussite.

Rdv en 2021 pour ramener le trophée à Ardin !



OBJECTIFS CULTURELS 2020

ARDIN
SALON D'HIVER
organisé par la municipalité



Maryline BAUDOIN
Jean-Claude BERTRAND
Dominique DELAROCHE
Fanny DELUMEAU
Caroline DUJARDIN
Frédéric FOUSSIER
Nadège OBRIET-BORDAGE
Jean-Marc PLUMAUZILLE
Odile TRIAUD

14, 15, & 16 FEVRIER 2020
Salle du Chaillot à ARDIN

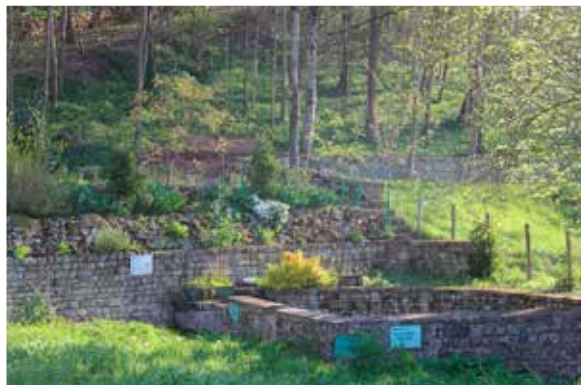
ENTRÉE GRATUITE, le vendredi à partir de 18h,
le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 19h



La peinture et la sculpture seront à l'honneur les 15 et 16 février à la salle du Chaillot. Pour fêter sa dixième année, de nombreux artistes de grande qualité ont répondu favorablement à notre invitation. Venez faire une petite visite : une œuvre sera offerte par tirage au sort à l'un des visiteurs ...

Sous réserve de la validation de la future équipe municipale, nous avons retenu quelques dates :

- **apéros autour des fontaines** : au Vivier le 7 mai et à Mortay le 12 juin.
- **fête de la musique le 21 juin** autour de « La Terrasse de l'Autize » avec une restauration sur place à l'initiative de Mickael Martin, notre restaurateur.
- **« Soirée du Patrimoine de Gâtine »** sur la place de l'église le 14 ou le 15 août (la date exacte reste à confirmer) avec restauration possible sur place par La terrasse de l'Autize.
- Et enfin, ATTENTION : NOUVEAUTE ! **Un festival de musique** est en préparation. Les contacts sont établis, les aides financières notamment de la Région, sont accordées. Le projet semble donc bien engagé. En cas de succès, ce festival pourrait avoir lieu tous les 2 ans, l'année où nous n'avons pas la chance d'avoir les « Eurochestreries ». Il aura lieu les 9, 10, et 11 juillet.



CONCOURS PHOTOS

2020...année de lancement du concours photos sur Ardin...

Concours ouvert à tous les habitants de la commune, en individuel, en groupe (école, association).

Le thème 2020 sera annoncé en début d'année, pour une prise des photos au printemps et résultat du concours en été.

Préparez déjà vos appareils photos !

Toute personne intéressée à la préparation de ce concours est invitée à rejoindre le groupe de pilotage :

Bertrand Jonglez : 06 69 39 87 77

bertrandjonglez@free.fr

Joël Coblard : 06 50 82 67 46

joel.coblard@orange.fr

ES ARDIN

« Du côté sportif, l'année civile 2019 aura vu le maintien de nos 4 équipes engagées dans leurs championnats respectifs en Départemental 1, 3, 4 et 5.

A noter le bon parcours de l'équipe fanion en Challenge79 avec une demi-finale perdue aux prolongations face au FC Chauray (Régional 2).

Notre équipe Futsal préfère quitter la formule de championnat dite « classique » et s'engager dans un championnat « loisir ».

Du côté des entraîneurs, un changement important est à souligner puisque l'entraîneur de l'équipe fanion Cyril HAYE a été remplacé par Chérif BOUAZZA (ex entraîneur de St Maixent l'École).

Après avoir passé de nombreuses années sur le banc de l'ESA, l'ensemble des joueurs et dirigeants

ont tenu à remercier Cyril pour son excellent travail accompli.

De plus, le club remercie la municipalité pour son précieux soutien et sa disponibilité ainsi que ses fidèles partenaires.

Pour 2020, le nouveau coach de l'équipe fanion souhaite viser le haut du classement en championnat de Départemental 1 et également réaliser un parcours intéressant en coupe des Deux-Sèvres.

Un maintien rapide est envisagé pour les équipes réserves.



ASSOCIATION CULTURELLE DE L'AUTIZE

23^e édition des Galipotes.

Le 25 mai dernier, la commune d'Ardin accueillait la 23^e édition de la marche nocturne des Galipotes.

Organisée par l'Association Culturelle de l'Autize et l'appui précieux des associations de l'Espoir Sportif Ardin, de l'Inter Associations de Béceleuf, de la Marche Ardinoise, du concours de nombreux sympathisants et des collectivités locales, ce sont 2 500 marcheurs qui empruntèrent les sentiers pédestres des communes d'Ardin et de Béceleuf.

Tout en suivant les étapes gastronomiques mises à disposition tout au long des 15 km du parcours, l'équipe d'animations avait prévu cette année de transporter les randonneurs dans l'univers du cinéma et les plonger dans des ambiances cinématographiques différentes.

Accompagné pour cette année 2019, d'une météo clémente, chaque marcheur pouvait découvrir à son rythme les Châteaux de Saint Goard et de Dilay, les fontaines de Jubert, de Grignon, de Sainte Anne et de la Bressonnière, la mise en lumière du Pigeonnier ou bien encore le spectacle à ciel ouvert de la carrière de la Marbrière.

Autant de coups de projecteurs pour mettre en lumière notre riche patrimoine local.

RDV était donné pour la 24^e édition, dans la soirée du 16 au 17 mai 2020.

En marge des Galipotes, l'Association Culturelle de l'Autize continue, avec la contribution de la municipalité, de mener à bien la restauration de la fontaine de la Bressonnière et continue de prêter son concours aux matinées d'entretien des lavoirs et fontaines.

Enfin, en lien avec l'association « Vivre la Vie » (aide aux malades du cancer), deux soirées caritatives seront organisées les 3 et 4 avril 2020 à la salle des fêtes de Villiers en Plaine : Jean-Pierre BODIN viendra interpréter son spectacle « le banquet de la Sainte Cécile ».



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUTIZE

Notre Compagnie :

Créée en 1983 à Ardin, la Compagnie des Archers de l'Autize poursuit sa croissance avec, pour la saison 2020, plus de 80 adhérents dont 30% de femmes et 40 % de jeunes entre 8 et 20 ans.

Labélisé OR depuis 2014 et club ETAF depuis 2016, la Compagnie des Archers de l'Autize fait partie aujourd'hui des meilleurs clubs au niveau régional et même, dans certaines disciplines, au niveau national.

Nos encadrants :

Progressivement, la Compagnie s'est structurée et grâce à une équipe entièrement bénévole, elle compte maintenant 1 arbitre officiel, 1 arbitre en formation, 1 arbitre jeune, 3 entraîneurs, 1 assistant entraîneur, 1 initiateur et 2 CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) animateurs tir à l'arc.

Nos structures :

Grâce au soutien de la commune d'Ardin, la Compagnie a pu réaliser des travaux importants en 2019 pour construire un jardin d'arc, symbole du tir traditionnel, juste à côté de son terrain de tir olympique. Ce jardin d'arc a été construit entièrement grâce aux bénévoles du club en un peu moins d'un an. Avec un terrain attenant et permanent de 14 cibles campagne, nature et même 3D, les infrastructures à Ardin sont désormais vraiment adaptées à toutes les pratiques du tir à l'arc en extérieur et sur parcours. En parallèle, la commune de Coulonges-sur-l'Autize, associée également à la Compagnie, met à disposition un local avec 8 cibles à 18 mètres pour le tir en salle.

Le label ETAF (École de Tir à l'Arc Français) :

Cette reconnaissance permet ainsi aux jeunes de l'école de tir de se confronter aux meilleurs français mais aussi de mettre en place un travail physique spécifique.

Le travail technique est assuré par les entraîneurs du club et le suivi des meilleurs archers se fait, plusieurs fois dans l'année, grâce à P. Lebeau, responsable

technique sportif Nouvelle-Aquitaine et ex-entraîneur de l'équipe de France olympique et P. Ortuno, conseiller technique sportif Poitou-Charentes.

Nos résultats au niveau national sont encore exceptionnels cette année :**- 9 podiums au championnat de France,**

L'équipe homme de tir en campagne est championne de France 2019.

L'équipe de tir en campagne, composée de : Nicolas, Frank et Maxime a été sacrée championne de France à Chambéry (73) le 22 septembre 2019 !
1^{er} ARDIN, 2^e SAINT AVERTIN, 3^e ISSY LES MOULINEAUX

- 4 titres de champion de France individuel :

- Nicolas, champion de France toutes catégories sans viseur en tir en campagne à Vaujany (38)
- Juliette, championne de France junior arc à poulies en tir en campagne à Vaujany (38),
- Nicolas, champion de France S2 en tir en campagne à Artonne Saint Myons (63),
- Juliette, championne de France junior arc à poulies en tir Beursault à Pontoise (95)

- 4 médailles de bronze :

- Jade, en arc nu tir nature à Beaugency (45),
- Fabienne, en arc classique S2 tir en campagne à Artonne Saint Myons (63),
- Jade, en arc nu minime tir 3D à Le Piré Sur Seiche (35)
- Nadine, en arc classique S3 tir en campagne à Artonne Saint Myons (63).

L'équipe femmes de tir olympique qui évolue en D2 nationale se qualifie pour la finale nationale et termine 4^e, au pied du podium et de la D1 nationale.

En individuel, plusieurs places d'honneur avec Noah 4^e et Coralynne 4^e, Stéphane 5^e, ainsi que l'équipe homme de tir olympique, championne Nouvelle-Aquitaine en titre et qui échoue de peu à l'accession en D2 nationale.



Les objectifs :

Le premier objectif est de pérenniser le label ETAF afin de rester dans les 20 meilleurs clubs de France qui répondent aux critères fixés par la FFTA.

Le second objectif sera aussi de réfléchir à l'organisation d'un championnat de France, ou d'une manifestation nationale sur le territoire Ardinois.

**Le 19 octobre 2019, l'inauguration du jardin d'arc :**

Lors de l'inauguration de ce jardin d'arc, plus de 32 drapeaux et bannières ainsi que près de 250 personnes étaient présentes toute la matinée pour cette inauguration.

Sous une pluie battante, dès 7 h 45, tous les drapeaux présents ont effectué le salut traditionnel devant la mairie d'Ardin.

Ce salut honorait les bannières des Archers de l'Autize et des Chevaliers d'Aliénor ainsi que celles des anciens combattants.

M. Mouiller, Sénateur des Deux Sèvres, M. Rimbeau, Maire d'Ardin, M^{me} Micou, Maire de Faye sur Ardin, M. Defrance, vice-président de la FFTA étaient également présents auprès des bannières hôtes pour recevoir ce salut.

Après le dépôt de gerbes au monument aux morts, le cortège, rythmé par la fanfare de la Lyre Ardinoise, reprenait sa route vers l'église Notre Dame d'Ardin pour la bénédiction des drapeaux et une cérémonie dédiée à Saint Sébastien, patron des Archers.

Respectant les traditions de la chevalerie d'arc, le cortège empruntait ensuite une dernière fois les rues d'Ardin, décorées par 10 tableaux confectionnés par les enfants de la commune (6 000 fleurs en crépon), et terminait son parcours au jardin d'arc.

Au moment de l'inauguration, les discours protocolaires faits par M. Rimbeau, Maire d'Ardin, M. Bauruel, Conseiller départemental, Mme Lanzi, Vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, M. Olivier, Président des Rondes et Familles, M. Defrance, Vice-président de la FFTA et de M. Mouiller, Sénateur des Deux-Sèvres rappelaient les valeurs fortes des traditions d'arc ancrées depuis le 14^{ème} siècle et l'esprit de solidarité, de tolérance, de partage et de performances sportives qui régnait au sein de la Compagnie des Archers de l'Autize.

Après la découpe du ruban tricolore et le dévoilement de la plaque inaugurale, des tirs d'honneur ont été faits dans le respect du protocole de la chevalerie d'arc.

La SEP Théâtre

9, 10, 15 et 16 mars

3 pièces : « le trésor du poil à gratter »,
« l'amouracheuse » et « du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes... »

Des acteurs plein de talent et un moment très agréable pour les spectateurs.



La marche ardinoise

Vous propose des randonnées de 8 à 10 km (et plus), le mardi à 14h et le samedi à 9h ; Rendez-vous sur le parking de la salle du Chaillot.

Contacts

- Bertrand Jonglez : 06 69 39 87 77
- Sylvie Relet : 06 70 37 56 77
- Anita Lezay : 06 17 20 82 20



Sortie à l'Île d'Yeu

Crocs blancs

Comme chaque année, au mois de mars, la famille du chien de traîneau s'était donnée rendez-vous à Dilay « capitale du chien de traîneau en Poitou-Charentes » pour un week-end de randonnée et de fête. Mushers et chiens ont donné de la voix pour un spectacle inhabituel.

A NOTER, prochain RV :
14 et 15 mars 2020



L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves d'Ardin a pour mission de récolter des fonds pour aider au financement des projets éducatifs des écoles tout en proposant des rencontres familiales.

Au cours l'année scolaire 2018-2019, plusieurs actions ont été organisées :

- la pression de 1000 litres de jus de pommes et des ventes de sapins, de chocolats, de pizzas, de torchons personnalisés par les enfants des écoles d'Ardin...

Comme tous les ans deux grands temps forts ont eu lieu :

- La fête de Noël avec le spectacle de la compagnie "Chap de lune"
- La fête des écoles avec un spectacle organisé par les équipes pédagogiques et les enfants sur les thèmes de la gourmandise et du vivre ensemble, suivie d'une kermesse organisée par l'APE.

Ces actions ont notamment permis de participer au financement de la fresque de l'école élémentaire et à la sortie au CPIE de Coutière pour les élèves de l'école maternelle.

Cette année, l'APE s'est engagée à financer, la venue d'une intervenante en musique pour les élèves de l'école maternelle à hauteur de 1 200 euros et

le voyage scolaire de l'école élémentaire dans le Périgord noir à hauteur de 3 000 euros.

L'APE remercie toutes les personnes ayant contribué à ces actions ainsi que l'équipe enseignante et les élèves pour leur implication.

A noter dans vos agendas : **la fête des écoles le 27 juin 2020.**

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur la page Facebook « APE Ardin ».

N'hésitez pas à contacter l'APE par mail :
apec.ardin@laposte.net

Les bénévoles de l'APE vous souhaitent une belle année 2020 et comptent sur vos idées et votre participation.



GARDE D'ENFANTS

Accueil non permanent

BALOGÉ Jocelyne	16 rue du Moulin - Guilbeau, 79160 ARDIN.....	05 49 04 34 78
BERNARDEAU Virginie ..	22 route de Saint-Laurs - Le Chiron, 79160 ARDIN	05 49 04 36 73
BOUILLAUD Delphine...	13 rue du champ Lameraud - Le Vivier, 79160 ARDIN.....	06 78 37 55 00 (par SMS)
LELEU Valérie	7 rue Jacques Mandier - Dilay, 79160 ARDIN	05 49 75 18 80
RENAUD Sylvie	2 route de Bèceleuf - Gript, 79160 ARDIN.....	05 49 05 27 79

Accueil permanent

MAURY Patricia.....	17 route des 5 chemins – la Combe, 79160 ARDIN	05 49 04 35 57
---------------------	--	----------------

Relais assistantes maternelles « Les Chérubins »

Route de Saint-Pompain - 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE..... 05 49 16 08 45

Animatrice : BOIREAUD Carine

- Un lieu d'activités ludiques pour les enfants de 0 à 3 ans.
- Un lieu d'échanges et de rencontres pour les parents et les assistantes maternelles.
- Un lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles

Nom de l'Association	Domaine d'activité	Personnes à contacter	Coordonnées
ACCA ARDIN	Société de chasse	Didier Charneau	06 08 97 10 45
AEDA	École du dos	Ginette Breillac	05 49 04 30 43
ACF QUAD	Pratique du quad	Jean-Marie Arnaud	06 82 42 16 65
Association Culturelle de l'Autize	Organisation de la marche nocturne des Galipotes	Emmanuel Vivien	06 80 72 72 11
ARD'1 2 3 DANSEZ	Cours de rock	Valerie Bristielle	06 08 94 13 34
Association de jumelage Ardin/ Vrine-aux-Bois	Rencontres intercommunales	Bernard Courtin	05 49 28 51 88
Association des Parents d'élèves	Manifestations autour de l'école	Elodie Coutant Prude Chauvin	06 80 83 47 33 06 03 55 06 03
Astragale	Cours de danse	Amandine Geffard	06 87 73 55 58
Comité Départemental de Spéléologie des D.-S.	Spéléologie	Olivier Collon	06 85 11 44 00
Cyclo Club Ardinois	Cyclotourisme	Bernard Courtin	05 49 28 51 88
Espoir Sportif Ardin	Pratique du football	Nicolas Pouzet	05 49 04 32 79 espoir.sportif.ardin.over-blog.com
FNACA	Anciens Combattants d'Algérie	Michel Bernaudeau	05 49 04 97 55
La Lyre Ardinoise	Ensemble Instrumental	Cathy Poussard	05 49 04 37 07
La Passion du Fil	Dentelle au fuseau, broderie, crochet...	Claudette Montbord	05 49 04 37 78
La société de boules en bois	Pratique de la boule en bois	Michel Carquaud	05 49 04 35 83
L'enclos des 4 saisons	AMAP	Dominique Imbourg	05 49 04 31 06 dominique.imbourg@netcourrier.com
Les amis réunis	Rassemblement de personnes âgées	Jean Veillon	05 49 04 36 72
Les amis du Moulin de Pouzay	Promouvoir l'image du moulin	Jacky Paillat	05 49 06 01 47
Les archers de l'Autize	Pratique du Tir à l'arc	Christophe Tisserond	05 49 35 59 93
Les Cavaliers de l'Autize	Équitation	Stéphane Michel	06 79 46 42 93
Marche Ardinoise	Randonnées pédestres	Bertrand Jonglez	06 69 39 87 77
Récré 'Art	Loisirs créatifs	Josette Gobin	05 49 04 33 76
Sarcel	Fabrication de repas livrés à domicile	Francis Mialhe	05 49 75 54 19 francis-mialhe79@orange.fr
S.E.P. Théâtre	Troupe de théâtre	Laurent Jacquemin	09 62 34 37 52

Autres activités sur la commune (Salle du Chaillot)

- "Bien vieillir" gym équilibre, tous les mardis de 14 h à 15 h - Renseignements Madame Séverine MORANGE AU 05 49 06 61 23
- Gi-Gong gymnastique douce, tous les jeudis de 19 h à 20 h



A Ardin, le Bar - Tabac - Restaurant - Fdj *,
La Terrasse de l'Autize vous accueille tous les jours de :
7h à 15h le lundi et mardi - 7h à 19h le mercredi et jeudi
7h à 23h le vendredi et enfin les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 13h.

Cela fait un peu plus d'1 an et demi maintenant que j'ai entrepris d'ouvrir cet établissement grâce à la municipalité.

Aujourd'hui, nous sommes trois personnes à travailler à plein temps au sein du restaurant et cet été notre effectif était même de 5 employés.

C'est dans une ambiance conviviale, chaleureuse et décontractée que notre équipe vous accueillera pour vous satisfaire, soit pour un repas, une boisson, des jeux de grattage et tirage, ou du tabac bien sûr pour les personnes majeures.

Nous vous proposons pour le restaurant une cuisine du moment, faite principalement de produits du marché et achetés auprès de producteurs locaux. Plusieurs menus, plats à la carte vous sont proposés

tout au long de la semaine et tous les vendredis soir. Tous les week-ends nous pouvons également satisfaire tous types d'événements (anniversaire, repas associatif, repas de famille, ou d'affaires...) alors n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons fidélisé une très large clientèle et je voudrais la remercier pour cette confiance et sa participation à l'évolution de notre entreprise.

Merci à tous les Ardinois pour leur accueil, merci à Jean Pierre et à la municipalité de m'avoir fait confiance pour cette aventure qui, je l'espère, continuera longtemps.

Suivez toutes nos infos carte, événements, etc. sur notre page Facebook « La Terrasse de l'Autize »

**Française des jeux*

L'enclos des 4 saisons

Propose à ses adhérents un échantillon de produits issus de l'agriculture bio.

Les livraisons s'effectuent chaque jeudi : d'Ardin en passant par Béceleuf,

Faye sur Ardin, Echiré,

Chaban de Chauray, Niort Ste Pezenne.

Site internet :

<http://enclosdes4saisons.fr/>

Les P'tits amoureux

Les P'tits amoureux ont fêté en 2018 leurs 20 ans. 20 ans de présence locale, 20 ans de travail avec des producteurs de proximité, 20 ans de démarche éco-responsable et citoyenne. Et toujours une fabrication artisanale, 100% naturel...

Une offre qui s'adapte à la demande des clients. Les P'tits amoureux ont développé une gamme bio et des biscuits « pâte jaune ».

Fort de ses 20 ans d'expérience en produit sec et frais avec les produits emblématiques « la fromagère » et « la galipote », les P'tits amoureux ont désiré s'ouvrir aux produits dits « à pâte jaune ». Les madeleines, quatre-quarts et brownies ont vite trouvé leur place

et les retours clients sont plus qu'encourageants. Les français étant de plus en plus friands de produits bio, les p'tits amoureux travaillent chaque jour à la création de nouvelles recettes. 2 nouveaux produits sont arrivés cette année : la galipote framboise et le tourteau. D'autres produits devraient rapidement compléter l'offre.



Laurent et Magali Rimbault, GAEC les légumes du j'Ardin



Laurent et Magali Rimbault, GAEC les légumes du j'Ardin, cultivent, en agriculture biologique des légumes et élèvent des vaches à viande.

Ils vous proposent de composer vos paniers de légumes bio.

Commandez vos légumes pour la semaine sur le site : leslegumesdujardin.fr

et récupérez-les le mardi !

Ils sont également présents le samedi matin sur le marché, place des acadiens et vous proposeront de la viande de veau en colis 3 fois par an.

Leurs coordonnées :
Magali 06 06 73 86 98

Une « CIGALES » sur Ardin ?

Une « CIGALES » c'est quoi ?

Un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de L'Epargne Solidaire

En clair : un petit groupe de personnes passionnées par la vie économique locale qui se regroupe pour injecter un peu de finance pour des projets alternatifs et solidaires....

Au delà d'un apport financier, la « CIGALES » est avant tout un lieu de solidarité, de convivialité, de rencontre, d'auto formation à l'économie, de transmission de compétences et d'expériences. L'argent n'est qu'un moyen pour irriguer un peu plus le tissu local, participer à la création d'emploi et faire de chaque citoyen un acteur de son environnement économique.

Vous êtes tentés par l'aventure ? N'hésitez pas

Bertrand Jonglez 06 69 39 87 77

bertrandjonglez@free.fr

Geoffroy Boizon 06 21 03 39 84

geoffroyboizon@gmail.com

Noms	Activité	Personnes à contacter	Coordonnées
Agaut Sébastien	Couvreur, zingueur neuf et rénovation	Sébastien Agaut	05 49 04 27 38
Allo Taxi Ardinois	Taxi 7j/7 24h/24 conventionné	Sandra Dixneuf	05 49 28 08 44 - 06 61 05 71 99 allo-taxi-ardinois@orange.fr
Au fil de Lili	Création de divers accessoires de couture	Aline Coué	06 27 11 48 23 - coue.aline@gmail.com
Atelier de la Licorne	Vitraux d'Art : création, fabrication, restauration	Magali Bauchy	06 09 03 00 83 vitraux.licorne@gmail.com
Baudet Philippe	Pédicure-podologue équin	Philippe Baudet	06 99 09 32 31 philippe.baudet@nordnet.fr
Bertrand Le Magicien	Spectacle de magie	Bertrand Jonglez	06 69 39 87 77 http://bertrandlemagicien.free.fr
Boizon Geoffroy	Pain fabriqué avec des produits bio	Boizon Geoffroy	06 03 15 57 21
Boulangerie Martin	Pain traditionnel, viennoiserie, brioches, sablés	Laurent et Corinne Martin	05 49 04 33 94
Capi France	Agence Immobilière	Laurence Duvivier	06 12 60 26 69
Cathaloé	Manager Aloé véra Conseils et formation à la vente	Catherine Bidaud	06 52 46 25 62
Catherine Secrétariat	Standard et secrétariat pour profession libérale, entreprise...	Catherine Nouzillat	05 49 04 35 11 cnouzillat@orange.fr
Claude Pierre	Motoculture	Claude Pierre	02 51 53 04 03
Collon électricité	Électricité générale et industrielle	Olivier Collon	06 85 11 44 00 collonelectricite@aliceadsl.fr
CV Bâtiments	Entreprise de couverture	Cuna Mauricio	06 01 26 12 21
C'line Coiffure	Coiffure Homme, femme, enfants	Céline Nouzille	05 49 04 62 00
EARL St Goard	Élevage de chèvres Fabrication et vente fromagère	Jean-Christophe et Danie Sauze	05 49 04 33 73
Emonet François	Entreprise de couverture	Emonet François	06 95 70 98 87
Entreprise Coué	Peinture en bâtiment	Sébastien Coué	09 77 79 22 52
Entreprise Villain	Maçonnerie, couverture, assainissement	Nicolas Villain	05 49 75 26 22 - 06 29 41 79 37 sarl.villain@orange.fr
EPMA	Microsystème automatique	Gilles Veillon	05 49 04 37 87 - www.epma.fr
G.A.E.C. Albert	Fabrication et vente fromagère	F. Albert et A. Moreau Ph. et O. Albert	05 49 04 37 08 chez-albert@wanadoo.fr
La Terrasse de l'Autize	Bar, Tabac, Restaurant	Mickaël Martin	05 49 16 49 54
La Ferme de la Croix Marand	Charcuterie traiteur	J-Ph. Bernaudeau et E. Sicard	05 49 25 60 00
Le Pis et l'Épi	Boutique de produits locaux Fabrication de La Fromagère, « Les Galipotes »...	Gary Daguisé	05 49 04 37 18 www.lesptitsamoureux.com
Les légumes du J'Ardin	Production et vente de légumes Bio	Magali Rimbault	06 06 73 86 98
Marolleau Gilles	Boucher charcutier ambulant	Gilles Marolleau	06 70 30 20 05 - marollneau@yahoo.fr
Matériel 79	Vente de matériel agricole	Tim Abbott	05 49 25 89 75
Newrick et Kirwen	Spectacles de Magie	Patrice Degardin	05 49 04 38 64 - http://newrick.free.fr
Peran Laëtizia	Psychologue	Laëtizia Peran	07 66 45 16 61 - peranlaetizia@gmail.com
Un arbre, Un toit	Menuiserie générale	Thierry Sertillanges	05 49 17 31 44 - 06 25 97 56 72 unarbre.untoit@orange.fr
Rawcliffe Marc	Architecte/urbanisme et consultant	Marc Rawcliffe	05 49 68 01 73 - 06 52 18 86 63 marc@arc7.fr
SAFTI	Agence immobilière	Bernard Dominique	06 69 29 73 72 dominique.bernard@safti.fr

Les jeunes collégiens acteurs de leurs vacances

Pour la première année, durant les vacances d'été un accueil de jeunes à destination de tous les élèves fréquentant le collège de Coulonges, a été mis en place sur la commune d'Ardin.

Cet accueil s'est déroulé, grâce à la motivation et la persévérance d'un collectif de Parents : CAP'ados ! Le Centre Socio Culturel du Val d'Egray, par l'intermédiaire de l'animatrice référente jeunesse, a accompagné ce collectif et ainsi permis l'ouverture d'un accueil durant tous les après-midi du mois de juillet.

Une quinzaine de jeunes de 11 à 15 ans a ainsi pu profiter de la piscine, de l'accrobranche, du parcabout, d'activité bricolage, de grands jeux, de ventrigriss... ce qui a permis de rythmer leurs vacances. Une navette a été mise en place par le Centre Socio Culturel pour aller chercher les jeunes à leur domicile, ce qui a permis de solutionner en partie les soucis de transport.

Le collectif de parents à l'origine de ce projet souhaite renouveler l'expérience pour l'été 2020.

Si vous souhaitez des informations,
contactez Myriam
au Centre Socio Culturel du Val d'Egray
à Champdeniers au 05 49 25 62 27
ou à enfancejeunesse.valdegray@csc79.org



INFOS COLLÈGE

Et pour les plus grands : vous pouvez suivre leurs activités en consultant le site du collège
<http://www.etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges/>

Des bénévoles en action

La jeunesse d'Unis-cités a investi le refuge de Rochard et les fontaines de Mortay et de Jubert.

Opération nettoyage le 23 Octobre 2019 :

Pour la deuxième année consécutive des jeunes Services Civiques du Niortais ont œuvré au refuge de Rochard mais également autour des fontaines et lavoirs d'Ardin.

Excellente journée de part et d'autre de la vallée de l'Autize d'autant que la grisaille annoncée n'a pas été au rendez-vous.

Trois groupes de « Jeunes Services Civiques du Niortais » ont été constitués. Chaque groupe était encadré de bénévoles plus expérimentés - quant au maniement de serpes, croissants, fourches - mais avec de la bonne volonté, filles et garçons de 18 à 25 ans ont contribué à mettre à nu les sites retenus par l'équipe d'organisation.

La fontaine du bas Mortay, celle de Jubert et les côteaux de Rochard ont ainsi subi un nécessaire lifting d'automne.

Les objectifs annoncés ont été atteints. Les ronces agressives ont été domptées de même que les vé-

gétaux plus tendres. La convivialité a très vite gagné les esprits et les composants intergénérationnels ont œuvré pour la bonne cause ; le sens du collectif n'a pas d'âge.

Un déjeuner salubre, offert par la municipalité et préparé par Sarcel, a permis aux jeunes et moins jeunes de marquer une pause et partager un excellent moment d'une amitié naissante. En fin d'après-midi, l'ensemble des acteurs du jour se sont retrouvés à Rochard. Un nécessaire debriefing a permis à chacune et chacun de mesurer tout l'intérêt de cette initiative qui gageons-le se renouvellera à l'automne 2020.

L'équipe d'Organisation



Communauté de Communes Val de Gâtine

La Communauté de Communes Val de Gâtine a mis en ligne un nouveau site internet.

Vous pouvez le consulter en entrant le lien :

<https://valdegatine.fr>

En plus des informations pratiques relatives à la Communauté de Communes, vous y trouverez un film touristique promotionnel, carte postale de notre territoire.

Vous pouvez le découvrir en entrant le lien :

<https://valdegatine.fr/tourisme-et-patrimoine.html>

ASSOCIATIONS : COMMENT COMMUNIQUER SUR VOTRE MANIFESTATION

Pour une meilleure diffusion de votre manifestation, vous pouvez déposer vos informations accompagnées d'un visuel ou d'une photo de qualité (prise avec l'accord des participants) sur le lien https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php

Votre manifestation pourra être diffusée (sous réserve d'acceptation par les organismes gérant les différents sites) sur :

www.osezlagatine.com

www.tourisme-deux-sevres.com

- Les brochures de votre Office de Tourisme et du Département des Deux-Sèvres

- Le site de la Nouvelle Aquitaine selon leur orientation éditoriale

www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com

- Les applications iPhone et Android "MOBITOUR"

Le dépôt des annonces se fait au minimum trois semaines avant le début de la manifestation.

Ces diffusions sont gratuites.

Renseignements : 05 49 25 64 41



Taxe de séjour

A compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes du Val de Gâtine instaure la taxe de séjour sur le territoire intercommunal.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans un hébergement touristique payant.

La taxe de séjour s'applique aux hébergements selon leur catégorie respective.

La taxe de séjour est collectée par l'hébergeur entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. La déclaration et le reversement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes s'effectuent avant le 1^{er} février de l'année suivante.

Chaque hébergeur déclaré va recevoir une communication spécifique concernant la taxe de séjour.

Si vous ne vous êtes pas déclaré en tant qu'hébergeur, veuillez le faire auprès de votre mairie.

Renseignements : 06 22 88 67 21

Le Plan Local d'Urbanisme d'Ardin évolue



Enquête publique du 8 janvier au 10 février 2020

La communauté de communes élabore depuis 2017 un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des douze communes de l'ancien territoire Gâtine Autize (Ardin, Béceleuf, Beugnon-Thireuil, Le Busseau, Coulonges sur l'Autize, Faye sur Ardin, Fenieux, Puy-Hardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beigné, Saint-Pompain, Scillé).

Ce document remplacera courant 2020 le PLU actuel en vigueur sur Ardin.

Le conseil communautaire a « arrêté » le projet de PLUi en septembre 2019 et il sera soumis pour avis et observations à l'ensemble de la population lors de l'enquête publique qui se déroulera du 8 janvier 2020 à 9h au 10 février 2020 à 17h.

Egalement, le périmètre de protection autour du monument historique de l'église d'Ardin évolue et va faire l'objet d'un Périmètre Délimité des Abords, plus restreint que le cercle de 500 mètres aujourd'hui.

Le dossier d'enquête publique unique sur le PLUi et le Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques sera consultable sur la période de l'enquête publique :

- en support papier et numérique au siège social de la communauté de communes Val de Gâtine (Place Porte St-Antoine à Champdeniers)
- en support papier dans les mairies
- en téléchargement sur le site Internet : <https://www.valdegatine.fr, rubrique Vivre et Habiter, Urbanisme>.

Les observations du public pourront être soit consignées sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies et au siège de la communauté, soit adressées par courrier au commissaire enquêteur :

CC Val de Gâtine
Place Porte St-Antoine
79220 Champdeniers,

soit par mail : commissaire-enqueteur@valdegatine.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours, horaires et lieux suivants :

Dates	Horaires	Lieux
mercredi 8 janvier 2020	9h00 - 12h00	siège social de la CDC - Champdeniers
lundi 13 janvier 2020	9h00 - 12h00	mairie de Coulonges sur l'Autize
lundi 13 janvier 2020	14h00 - 17h00	mairie de Beugnon-Thireuil (siège Chapelle-Thireuil)
mardi 14 janvier 2020	15h00 - 18h00	mairie de Scillé
mercredi 15 janvier 2020	9h00 - 12h00	mairie de Béceleuf
mercredi 22 janvier 2020	14h00 - 17h00	mairie de Coulonges sur l'Autize
jeudi 23 janvier 2020	14h00 - 17h00	mairie de Puy Hardy
mardi 28 janvier 2020	9h00 - 12h00	mairie de Saint-Laurs
mardi 28 janvier 2020	15h00 - 18h00	mairie de Saint-Maixent de Beigné
jeudi 30 janvier 2020	9h00 - 12h00	mairie d'Ardin
vendredi 31 janvier 2020	13h30 - 16h30	mairie de Saint-Pompain
samedi 1er février 2020	9h00 - 12h00	mairie de Coulonges sur l'Autize
lundi 3 février 2020	9h00 - 12h00	mairie de Faye sur Ardin
mercredi 5 février 2020	9h00 - 12h00	mairie du Busseau
mercredi 5 février 2020	15h00 - 18h00	mairie de Fenieux
lundi 10 février 2020	14h00 - 17h00	siège social de la communauté de communes - Champdeniers

Quelle que soit la commune sur laquelle se situe la remarque, chaque intéressé peut se rendre à la permanence de son choix.

Retrouvez le dossier complet et le détail de l'enquête publique sur le site <https://www.valdegatine.fr>

Renseignements au service urbanisme au 05 49 25 64 11.

Nouvelle étape pour la création du parc naturel régional de Gâtine poitevine



Avis d'opportunité

Le 15 octobre 2019 la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Fabienne BUCCIO, a rendu un avis favorable sur l'opportunité de créer un Parc naturel régional en Gâtine poitevine. Une très bonne nouvelle pour les élus et acteurs impliqués dans ce projet. L'avis d'opportunité c'est l'équivalent du concours d'entrée, une fois ce premier examen réussi, il reste quelques années d'études au territoire avant de prétendre au diplôme : le label PNR.

Retour sur cette première étape

En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine officialisait le lancement de ce projet. De 2017 à 2018, ce sont près d'une centaine de personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet en tant qu'élus, agriculteurs, responsables associatifs, chefs d'entreprises, techniciens de collectivité, services de l'Etat... Ensemble, ils se sont attachés à écrire un dossier prouvant l'intérêt de créer un Parc sur ce territoire.

Ce dossier, validé par le Pays de Gâtine, puis par la Région Nouvelle-Aquitaine, a servi de base à la visite de rapporteurs du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Après l'audition d'une délégation du Pays de Gâtine, ces deux instances ont rendu leur avis sur le projet à Madame la préfète de Région.

La Charte du PNR

Un Parc naturel régional, c'est une Charte, un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. La Charte est une feuille de route pour construire la Gâtine de demain. On y écrit la situation du territoire (le point de départ) et l'objectif à atteindre en identifiant précisément les instructions pour y arriver. La Charte du Parc est valable 15 ans. Elle se décline ensuite en plans d'actions pluriannuels afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.



La suite du projet

La prochaine étape sera donc consacrée à l'écriture du projet de Charte du Parc. Ce projet, à l'image des premières études, sera construit, par le Pays de Gâtine, en collaboration avec les élus et les forces vives du territoire. Le projet de Charte a ensuite vocation à évoluer au fur et à mesure des différents examens des instances nationales et de l'enquête publique jusqu'à sa version finale. Cette version finale sera soumise aux élus : c'est l'adhésion des communes à la Charte qui dessinera le périmètre du futur Parc. La Région entérinera ensuite la position des communes et c'est le Premier ministre qui décernera le label PNR au territoire.

Parmi les critères de classement, on retrouve les critères abordés lors de l'étude d'opportunité : la qualité du patrimoine ou la cohérence du périmètre mais la Charte doit également démontrer la qualité du projet via des orientations précises, l'implication de l'ensemble des partenaires ainsi que la capacité de l'organisme de gestion à conduire le projet.

Objectif

L'objectif est d'aboutir à la version finale de la Charte et à la labellisation PNR, lors du prochain mandat des élus municipaux pour que les élus qui auront travaillé sur ce projet puissent également se prononcer sur sa validation. Le Pays de Gâtine qui porte le projet de PNR laissera alors sa place au Syndicat Mixte du Parc.

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49

pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Syndicat des eaux du Centre-Ouest



Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

Au cours de l'année 2019, le SECO a connu des changements et initié d'importants projets qui se dérouleront dans les années à venir :

Le Syndicat gère désormais en régie directe le captage de la Cadorie sur la commune d'Allonne ainsi que l'usine de potabilisation du Tallud, suite au transfert de la compétence « production d'eau potable » du Syndicat des Eaux de la Gâtine.

Le Syndicat a lancé plusieurs projets phare qui pérenniseront son action pour les décennies à venir :

- modernisation de l'usine de potabilisation de Beaulieu (commune d'Echiré) mise en service il y a 25 ans ;
- restructuration du réseau d'eau potable et

construction d'un château d'eau et d'un réservoir au sol d'une contenance totale de 5000 m³ à Surin ;

- Création d'une interconnexion de secours avec le syndicat voisin du SERTAD.

Pour garantir aux abonnés une eau de qualité et en quantité suffisante, le Syndicat poursuit sa démarche d'amélioration continue en :

- menant des recherches pour mieux comprendre le fonctionnement de l'alimentation des forages de Saint-Maxire,
- animant le programme Re-Sources, associant l'ensemble des partenaires du territoire pour reconquérir la qualité de l'eau,
- renforçant son activité de recherche de fuites et en améliorant la connaissance du réseau d'eau potable, lui permettant ainsi d'atteindre un excellent rendement, supérieur à 90 % !

***Vous pouvez découvrir le nouveau site de la commune :
www.mairie-ardin.fr***



Aides à la personne et à domicile des associations à votre service



à la carte



Pour tous renseignements :

ACSAD

20 rue de l'Épargne à Coulonges sur l'Autize
ou bien par téléphone au 05 49 06 21 81
ou par mail acsad.coulonges@orange.fr

Le référent ACSAD sur la commune est
Micheline COBLARD joignable
au 06 06 51 33 90



pour tous, toute la vie, partout

COULONGES SUR L'AUTIZE

ADMR Coulonges sur l'Autize
3 rue du Commerce
79160 Coulonges sur l'Autize

Nous contacter : 05 49 28 07 57
admr.coulonges@fede79.admr.org



Association Gériatologique Nord Deux-Sèvres
CLIC de Parthenay - Tél. 05 49 63 45 70
Mail : clic-gatine@orange.fr
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Privilégier la prise de rendez-vous



L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers-St-Denis et Coulonges sur l'Autize.

Pour nous joindre

Château de La Ménardière - 79 310 MAZIERES-EN-GATINE
05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com
@AICMMazières - <http://www.aicm79.com/>

JANVIER

- 9 janvier
A.G. des amis réunis
- 15 janvier
Vœux du maire
- 16 janvier
Galette
des aînés et des écoles

FÉVRIER

- 6 février
Concours de belote (amis réunis)
- 14 février
vernissage salon d'hiver
- 15 et 16 février salon d'hiver
- 29 février - 1^{er} mars :
Exposition au Chaillot
dentellières - brodeuses

MARS

- 19 mars
Commémoration
cessez le feu en Algérie
- 28 mars et 29 mars
Théâtre (SEP)

AVRIL

- 2 avril
Concours de belote (amis réunis)
- 3 avril et 4 avril Théâtre (SEP)
- 3 et 4 avril
Spectacle Villiers en Plaine
(JP BODIN) (ass. culturelle)
- 10 avril A.G. Jumelage
- 12 ou 19 avril Tir en campagne
(tir à l'arc)
- 17 avril Concert acoustique
"La Vilaine Troupe"

MAI

- 7 mai
Apéro Fontaine du Vivier
- 8 mai Commémoration 39/45
- 16 ou 17 mai
Marche nocturne des Galipotes
- 21 ou 24 mai 2020
Échange à VRIGNE AUX BOIS
(jumelage)
- 31 mai Portes ouvertes Réc'réat

JUIN

- 12 juin
Apéro fontaine de Mortay
- 20 et 21 juin
Spectacle Astragale
- 21 juin Fête de la musique
- 27 juin Fête des écoles
- 28 juin Vide greniers (jumelage)

JUILLET

- 9, 10, 11 juillet
Festival de musique
- 26 juillet Méchoui (jumelage)

AOUT

- 14 ou 15 août
Soirée du patrimoine
de Gâtine

SEPTEMBRE

- 6 septembre
Bal (amis réunis)
- 19 et 20 septembre
Journées européennes
du patrimoine

OCTOBRE

- 1^{er} octobre
Belote (amis réunis)
- 4 octobre
Rando cyclo (club cyclo)
- 9 octobre
Loto (jumelage)

NOVEMBRE

- 11 novembre
Commémoration 14/18
- 26 novembre
Belote téléthon (amis réunis)

DECEMBRE

- 5 décembre
Téléthon au Chaillot
- 13 décembre
Bal (amis réunis)